

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 2 mai 2025

### Chikungunya : des moustiquaires pour protéger les plus fragiles

Face à l'épidémie de chikungunya, l'ARS La Réunion déploie une campagne de distribution gratuite de moustiquaires pour protéger les personnes les plus à risque de forme grave de la maladie : les femmes enceintes au regard du risque de transmission à l'enfant à naître, les nouveau-nés et les personnes âgées de plus de 65 ans.

Pour assurer cette distribution aux différents publics, l'ARS s'appuie sur un réseau d'acteurs de proximité : centres de protection maternelle et infantile (PMI) relevant du département, maternités, services de soins infirmiers à domicile, EHPAD et permanences d'accès aux soins.

Ce 2 mai 2025, Gérard Cotellon, directeur général de l'ARS et Cyrille Melchior, président du conseil départemental, se sont rendus au centre de PMI de Saint-Paul, où ils ont remis des moustiquaires aux femmes enceintes et parents de nourrissons.

### Une mesure de protection efficace contre le chikungunya

L'utilisation de moustiquaires est l'un des moyens les plus efficaces pour se protéger contre le chikungunya. Installées sur les lits, les berceaux ou les poussettes, les moustiquaires protègent des piqûres de moustiques vecteurs de la maladie. Ceci concerne tout particulièrement :

- les femmes enceintes, pendant toute leur grossesse, et plus particulièrement durant le dernier trimestre où il existe des risques de transmission à l'enfant à naître ;
- les nouveau-nés et nourrissons ;
- les personnes âgées de plus de 65 ans.

L'utilisation des moustiquaires est complémentaire des autres gestes nécessaires de protection (élimination de gîtes larvaires autour de son domicile, port de vêtements longs et couvrants, utilisation de répulsifs adaptés à l'âge).

Afin de renforcer la protection des personnes à risque à leur domicile, l'ARS distribue gratuitement près de **25 000 moustiquaires** pour nourrissons et adultes, qui sont remises par le biais des partenaires locaux :

- les 7 maternités de l'île
- les 25 centres de Protection maternelle Infantile (PMI)
- les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- les permanences d'accès aux soins de santé (PASS)
- la Croix Rouge Française, qui effectue la distribution auprès des CCAS de l'île.

A ce jour, 302 personnes ont été hospitalisées pour motif de chikungunya :

- près de la moitié était des personnes de plus de 65 ans,
- 65 femmes enceintes,
- 46 nourrissons ont été hospitalisés dans un service de soins intensifs pédiatriques ou de réanimation néonatale, dont 21 nourrissons pour des formes graves de la maladie.

## Des actions de lutte antivectorielle possibles au domicile des femmes enceintes et des enfants

Face à l'évolution de l'épidémie, le service de lutte antivectorielle de l'ARS propose des interventions au domicile des femmes enceintes, des nourrissons ou des personnes âgées avec comorbidités, sur demande des services assurant le suivi de ces publics (maternité, PMI, PASS, CCAS) et en accord avec les personnes concernées.

Ces interventions consistent à réaliser un diagnostic, sensibiliser les personnes sur les bons gestes, et si nécessaire réaliser un traitement insecticide autour de la maison et dans le voisinage afin d'éliminer les moustiques.

## Les autres moyens de protection

- L'utilisation de répulsifs anti-moustiques

Des produits adaptés existent pour les femmes enceintes et les nourrissons. Demandez conseil à votre pharmacien.

Retrouvez plus d'informations dans la notice dédiée [sur le site internet de l'ARS](#).

- **L'installation de moustiquaires** aux portes et fenêtres.
- **Le port de vêtements longs et couvrants ;**
- **L'élimination des eaux stagnantes** (lieux de ponte des moustiques) chez soi.

Toutes les informations sur la maladie et les moyens de protection  
sont à retrouver sur le site de l'ARS :

[Épidémie de chikungunya à La Réunion](#)